



PIECE N°4.2
Se référer également aux pièces n°4.1 et 4.3.

ELEMENTS CADASTRAUX
 Rivières
 Parcelles cadastrées (2017)
 Bâti cadastré (2017)

ZONAGE
 UAs: Centre Bourg historique
 UA: Bourg centre
 UB: Extension du Bourg et hameau de La Paute
 UC: Autres hameaux
 UE: Secteur d'équipements publics
 UI: Secteur dédié aux activités
 UL: Secteur dédié au tourisme et aux loisirs
 A: Espace agricole
 N: Secteur naturel et forestier
 Nx: Carrière

RISQUES NATURELS EN APPLICATION DE L'ARTICLE R123-11 b DU CU
 Secteur constructible sous conditions (voir règlement écrit)
 Secteur inconstructible sauf exceptions (voir règlement écrit)

NATURE DES RISQUES PRESENTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Inondation – crue rapide petit cours d'eau	Bc1	/	RC
Crues torrentielles	Bt	RT	RT
Ruissellement sur versant – Ravinement	Bv	RV	RV
Gissements de terrains	Bg	/	RG
Chute de pierre	Bp	RP	RP
Avalanche	Ba	RA	RA

NB: Le Plan Local d'Urbanisme de Bourg d'Oisans fait référence au code de l'urbanisme dans sa version en vigueur au 1er Janvier 2016.

ECHELLE 1/7500

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE BOURG D'OISANS (38520)

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

4. REGLEMENT GRAPHIQUE
4.2 - PPRN

PLU approuvé le 7 février 2018

Modification Simplifiée n°1 du PLU approuvée le

Le Maire

Alpicité
Urbanisme, Paysage, Environnement

SARL Alpicité – Av de la chapelle – 1. Res. La croisée des chemins
65200 EMBRUN
TEL: 04.52.46.51.80 / MOB: 06.88.28.92.09
Mail: alpicite@alpicite09@gmail.com